

DEPARTEMENT  
D'INDRE ET LOIRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT  
DE  
CHINON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté de  
Communes  
Touraine Ouest Val de  
Loire

L'an deux mil dix-huit, le 29 mai, à 19h30, le Conseil Communautaire, légalement  
convoqué, s'est réuni à la Salle de réunion - 37340 CLERE-LES-PINS  
Date de la convocation du Conseil Communautaire : 23 mai 2018.

Nombre de conseillers dont le Conseil Communautaire doit être composé : 50

Nombre de conseillers en exercice : 49

Nombre de présents : 32

Nombre de votants : 41

**Etaients présents :**

Ambillou	Michel CHEVET	Courcelles de Touraine	
Ambillou	Lucette CARRE	Gizeux	
Avrillé les Ponceaux	Jean-Jack BORDEAU	Hommes	Hubert HARDY
Benais	Stéphanie RIOCREUX	La Chapelle sur Loire	Danielle THIRY
Bourgueil	Laurence RIGUET	La Chapelle sur Loire	
Bourgueil	Cyril MOLESINI	Langeais	
Bourgueil	Magali L'HERMITE	Langeais	Benjamin PHILIPPON
Bourgueil		Langeais	Monique MASFRAND
Braye sur Maulne		Langeais	Daniel DUTHIER
Brèches	Gérard VIGNAS	Langeais	
Channay sur Lathan		Langeais	Marie-Elisabeth AUGER
Château la Vallière		Langeais	
Château la Vallière	Jean-Claude GAUTHIER	Lublé	Daniel MEUNIER
Cinq Mars la Pile	Jean Marie CARLES	Marcilly sur Maulne	
Cinq Mars la Pile	Patrick JARRY	Mazières de Touraine	
Cinq Mars la Pile	Marie-Noëlle DAUENDORFFER	Mazières de Touraine	Sonia FINOCIETY
Cinq Mars la Pile	Jean BECQ DE FOUQUIERES	Restigné	André BESNIER
Cinq Mars la Pile	Sylvie POINTREAU	Rillé	Xavier DUPONT
Cléré les Pins		Saint Laurent de Lin	Jean-Paul SORIN
Cléré les Pins	Patrick GUIET	Saint Nicolas de Bourgueil	
Continvoir	Pierre DANGER	Savigné sur Lathan	Solange CRESSON
Coteaux sur Loire	Jean DUFRESNE	Savigné sur Lathan	Eric OGER
Coteaux sur Loire		Souigné	Delphine AUNEAU
Coteaux sur Loire		Villiers au Bouin	Martine NAVEAU
Couesmes			

Accusé de réception en préfecture  
037-200072981-20180529-D2018-061-DE  
Date de télétransmission : 05/06/2018  
Date de réception préfecture : 05/06/2018

Pouvoirs :

Monsieur Jean DUFRESNE a reçu pouvoir de Monsieur Dominique LOGEAY,  
Monsieur Jean BECQ DE FOUQUIERES a reçu pouvoir de Monsieur Régis GIMENEZ,  
Madame Stéphanie RIOCREUX a reçu pouvoir de Monsieur Dominique CORNET,  
Madame Sonia FINOCIETY a reçu pouvoir de Monsieur Thierry ELOY,  
Monsieur Xavier DUPONT a reçu pouvoir de Monsieur François AUGÉ,  
Madame Monique MASFRAND a reçu pouvoir de Monsieur Francisco REISINHO,  
Monsieur Jean-Claude GAUTHIER a reçu pouvoir Monsieur Patrice BERTHELEMOT,  
Madame Solange CRESSON a reçu pouvoir de Monsieur Philippe ADET,  
Madame Magali L'HERMITE a reçu pouvoir de Madame Isabelle MELO.

Monsieur Patrick JARRY secrétaire de séance.

**D2018-061 PEEJ – HARMONISATION DES TARIFS DES ACCUEILS DE LOISIRS DE LA CCTOVAL.**

Monsieur le Président expose que suite à la fusion de la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil et de la Communauté de Communes Touraine Nord Ouest en 2017, il convient d'harmoniser les tarifs de l'ensemble des accueils de loisirs du territoire de la CCTOVAL (gestion directe et gestion déléguée). Un travail en concertation avec les différents organisateurs a été mené en amont et une proposition a été présentée en commission PEEJ le jeudi 19 avril 2018. Elle a obtenu un avis favorable.

Applicables à compter du 03 septembre 2018, les différents tarifs horaires proposés sont les suivants :

POUR LES ACCUEILS DE LOISIRS

TARIFS COMMUNAUTAIRES

% heure	prix heure minimum	prix heure maximum
0,132	0,46€	1,47€

TARIFS CAF

	% heure	prix heure minimum	prix heure maximum
Quotient Familial 0-770	0,080	0,30€	0,62€
Quotient Familial 771-970	0,119	0,92€	1,15€
Quotient Familial 971 et +	0,132	1,28€	1,47€

TARIFS DES SEJOURS ACCESSOIRES

(Laisser à l'appréciation de l'organisateur dans le respect de la convention Fonds d'Aides aux Accueils de Loisirs)

Lorsque l'organisateur est la CCTOVAL :

% jour	prix jour minimum	prix jour maximum
2,20	7,33€	26,69€

POUR ACTI'ADOS (BOURGUEIL)

TARIFS COMMUNAUTAIRES

	% jour	prix jour minimum	prix jour maximum
Activité de 4 heures	0,72	1,67€	17,46€
Activité de 8 heures	1,44	3,33€	17,46€

Accusé de réception en préfecture  
037-200072981-20180529-D2018-061-DE  
Date de télétransmission : 05/06/2018  
Date de réception préfecture : 05/06/2018

TARIFS CAF

Quotient Familial		% jour	prix jour minimum	prix jour maximum
QF 0-770	Activité de 4 heures	0,50	1,67€	3,85€
	Activité de 8 heures	1	3,33€	7,70€
QF 771 et +	Activité de 4 heures	0,72	5,55€	8,73€
	Activité de 8 heures	1,44	11,10€	17,46€

Une majoration de 30% sera appliquée au prix journalier pour les familles résidant hors du territoire de la CCTOVAL (conformément au règlement intérieur).

→ Il est donc demandé au Conseil Communautaire de se prononcer sur ce point.

→ Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres votants:

Accepte l'harmonisation des tarifs des accueils de loisirs de la CCTOVAL tels que présentés ci-dessus.

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
TOURAINNE OUEST VAL DE LOIRE  
2, Rue des Résidences  
37340 CLÈRE-DES-PINS  
Tél. : 02 47 24 06 32  
SIRET 200 072 971 2018 - APL 8411 Z  
Xavier DUPONT  
Président de la Communauté de Communes  
TOURAINNE OUEST VAL DE LOIRE

Certifiée exécutoire, compte tenu de la transmission en Sous Préfecture le 05/06/2018 et de sa publication, le 05/06/2018.

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
TOURAINNE OUEST VAL DE LOIRE  
2, Rue des Résidences  
37340 CLÈRE-DES-PINS  
Tél. : 02 47 24 06 32  
SIRET 200 072 971 2018 - APL 8411 Z  
Xavier DUPONT  
Président de la Communauté de Communes  
TOURAINNE OUEST VAL DE LOIRE

Accusé de réception en préfecture  
037-200072981-20180529-D2018-061-DE  
Date de télétransmission : 05/06/2018  
Date de réception préfecture : 05/06/2018